RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES
SAS au capital de 27 040 €
8, rue Henri Cornu – TECHNOPOLE DE LA REUNION
97495 SAINT-DENIS CEDEX

SIRET : 347 483 901 00034 - **RCS** : 88 B 330 - **APE** : 7112B

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 17 AOÛT 2026

Je soussigné, Éric OTTENWELTER, agissant en qualité de Président de la SAS I.N.S.E.T, constate ce qui suit :

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2026 a décidé une réduction du capital social portant sur 169 actions, sous condition d'absence d'opposition des créanciers.
2. Le procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Denis le 24/07/2026.
3. Le délai de 20 jours francs prévu par l'article R.225-152 du Code de commerce est expiré. Aucune opposition de créancier n'a été signifiée à la société.

En conséquence, je constate que :

- Le rachat des 169 actions par la société est définitivement réalisé.
- La réduction de capital de 2 704 € par annulation de ces titres est définitive. Le capital est désormais fixé à 24 336 €, divisé en 1 521 actions.
- Les statuts (articles 6 et 7) sont modifiés et mis à jour à la date de ce jour pour refléter cette nouvelle répartition.

Le Président

